

INDUSTRIE

La Cimenterie nationale va mettre au chômage technique 95 % de ses employés

Les livraisons de ciment sont en forte baisse depuis au moins deux ans.

Philippe HAGE BOUTROS

La Cimenterie nationale, une des plus importantes industries du pays qui est basée à Chekka (Liban-Nord), a annoncé hier qu'elle allait « renvoyer chez eux 95 % » de ses employés dès le début du mois prochain. Une décision qui, selon son PDG Pierre Doumet, est moins liée à la grave crise économique et financière que traverse le pays, et qui a lourdement impacté la demande de ciment sur le marché depuis au moins deux ans, qu'à l'« inadéquation de la réglementation » du secteur par les autorités, notamment au niveau des modalités d'autorisation d'exploitation de carrières en vigueur depuis 2018.

« Le dernier permis d'exploitation de deux ans que la Cimenterie nationale a obtenu du Haut Conseil des carrières – présidé par le ministre de l'Environnement et d'autres représentants – est arrivé à son terme fin 2017. Depuis, ce système a été remplacé par des autorisations plus courtes, généralement de trois mois consécutifs environ, et données de façon très aléatoire », assure Pierre Doumet à *L'Orient-Le Jour*. Une explication reprise dans un communiqué publié hier par la Cimenterie nationale pour clarifier sa position après que des informations concernant sa fermeture définitive eurent été relayées dans les médias. « En tant qu'industrie lourde, nous ne pouvons pas travailler avec des autorisations de courte durée », ajoute-t-il.

Plan directeur

« Nous employons 750 personnes au Liban tandis que 3 500 emplois indirects – transporteurs, distributeurs, industries

de transformation, etc. – dépendent de nous. Or la dernière autorisation courte que nous avons reçue pour exploiter nos carrières est arrivée à échéance en décembre dernier, ce qui nous oblige à mettre l'écrasante majorité de nos employés au chômage technique », poursuit Pierre Doumet. Il précise que cette suspension temporaire d'activité n'affecte pas encore les 150 employés de Sabeh Beton, filiale de la Cimenterie nationale et qui utilise du ciment pour fabriquer ses produits. « Ils peuvent tenir quelques semaines encore avec les stocks de ciment actuel, mais pas indéfiniment », ajoute le chef d'entreprise.

Il affirme également être entré en contact avec des membres du gouvernement, notamment le ministre de l'Industrie, Imad Hoballah, celui de l'Environnement et du Développement administratif, Damien Kattar, celui de l'Économie et du Commerce, Raoul Nehmé, ou encore celle du Travail, Lammia Yammine Douaihy, pour aborder ce dossier, mais qu'aucune décision ferme ne semble encore se profiler. Pierre Doumet regrette en outre que le plan directeur d'organisation du secteur des carrières que préparait l'ancien ministre de l'Environnement, Fadi Jreissati, et qui prévoyait de mettre en œuvre un système d'autorisation contraignant sur le plan environnemental mais aux durées plus adaptées aux impératifs de la filière, n'ait pas été repris par l'actuel gouvernement.

Le plan de Fadi Jreissati voulait notamment soumettre les exploitants de carrière à des audits réalisés par des cabinets étrangers, pour limiter autant que possible l'impact de l'activité sur l'environnement – dénoncé par des associa-



Basée à Chekka (Liban-Nord), la Cimenterie nationale emploie 750 personnes.

Photo DR

tions locales et des riverains des régions environnantes les carrières. Ces derniers s'opposent aussi bien à l'exploitation des carrières qu'aux cimenteries et ont accusé par le passé les acteurs du secteur de faire du chantage à l'emploi pour appuyer leurs revendications auprès des autorités. Les cimentiers font, de leur côté, la distinction entre la majorité des carrières du pays – sauvages et réparties de façon aléatoire pour la plupart d'entre elles – et les leurs. Au-delà de ces questions, la Cimenterie nationale prévient que la conjoncture actuelle ne lui permettra de toute façon pas de tourner à plein régime. « Le marché est en chute libre depuis fin 2017 », reconnaît Pierre Doumet. C'est en effet depuis la fin de cet exercice que le secteur de la construction et de l'immobilier, pilier de l'économie depuis plusieurs années, accumule les contre-performances, entraînant avec lui celles des cimentiers. Une situation principalement liée à la suspension puis au resserrement des modalités d'application des mécanismes de subventions des intérêts sur les prêts au logement mis en place par la Banque du Liban depuis des années et qui servait de moteur au sec-

teur immobilier et de la construction.

Selon les chiffres communiqués par la filière, la quantité totale de ciment livré par les trois acteurs libanais qui se partagent le marché – Cimenterie nationale, Holcim et Sibline – a diminué de 8,67 % en 2018 en rythme annuel (4,7 millions de tonnes) puis de 31,87 % en 2019 (3,2 millions de tonnes). « Pour 2020, nous nous attendons à ce que les livraisons totales ne dépassent pas les 1,2 million de tonnes. Concernant les ventes au 30 avril, les livraisons de ciment avaient déjà baissé de 56 %, comparé à la même période un an plus tôt », conclut Pierre Doumet. Les deux autres cimenteries n'ont pas communiqué sur leurs situations respectives.

Le nombre de permis de construire a reculé de 19,8 % en 2019 comparé à 2018, pour 10 991 autorisations délivrées, et une surface totale de 6 081 333 m², également en nette baisse (-32,6 %), selon les ordres des ingénieurs et des architectes de Beyrouth et de Tripoli. Le nombre de permis et la surface totale avaient diminué de respectivement 13 % et 23,1 % en 2018 en rythme annuel.